



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE PARAKOU

Cabinet du Recteur

Parakou, le 09 DEC 2014

ARRETE RECTORAL N° 2335 -2014/R-UP/VR-~~AARU~~/SG/AC/SA

PORTANT CREATION DE LABORATOIRES DE RECHERCHE DANS LES DOMAINES "SCIENCES AGRONOMIQUES ET DE L'EAU" ET "SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION" A L'UNIVERSITE DE PARAKOU

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU,

- Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la loi n°2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation en République du Bénin modifiée par la loi n°2005-33 du 06 octobre 2005;
- Vu la proclamation du 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs des élections présidentielles du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n°2014-512 du 20 Août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu le décret n° 2012-540 du 17 décembre 2012 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;
- Vu le décret n°2006-107 du 16 mars 2006 portant création et organisation de deux Universités Nationales en République du Bénin et le décret n°2011-742 du 15 novembre 2011 qui l'a modifié;
- Vu le décret n°2010-272 du 11 juin 2010, portant adoption du système Licence Master Doctorat de l'Enseignement Supérieur en République du Bénin ;
- Vu l'arrêté ministériel n°2012-002/MESRS/CAB/SP-C du 30 janvier 2012 portant nomination à titre intérimaire et transitoire du Recteur et des Vice-recteurs de l'Université de Parakou ;
- Vu l'arrêté n°2010-371/MESRS/CAB/DC/SGM/CT-J/DRH/DRFM/SA du 06 décembre 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Université de Parakou ;
- Vu l'arrêté n° 2010-372/MESRS/CAB/DC/SGM/CT-J/DRH/DRFM/SA du 07 décembre 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement du Rectorat de l'Université de Parakou;
- Vu l'arrêté n°2012-711/MESRS/CAB/DC/SGM/DGES/R-UAC/R-UP/SA du 31 décembre 2012 portant Organisation du Diplôme de Master dans l'Enseignement Supérieur en république du Bénin;
- Vu l'arrêté n°2012-712/MESRS/CAB/DC/SGM/DGES/R-UAC/R-UP/SA du 31 décembre 2012 portant Organisation du Diplôme de Doctorat dans l'Enseignement Supérieur en République du Bénin ;

